

La Lettre d'information du Cercle des Epargnants

L'Edito

Comment faire mentir les oiseaux de mauvais augure ?

Au sommet du G20 au Canada, Barack Obama a demandé aux Européens de ne pas se lancer trop rapidement dans des plans d'assainissement des comptes publics de peur de replonger l'économie mondiale en récession. Mais les Européens ont-ils vraiment le choix de leur politique ? La crise n'a fait que priver un peu plus de marges de manœuvres des Etats déjà asphyxiés par les déficits. Quand les Américains ont pu mobiliser plus de 7,5 % de leur PIB pour relancer leur économie, les Européens ne pouvaient mettre sur la table qu'entre 1 à 2 % du PIB. Si aujourd'hui, les investisseurs institutionnels demandent des garanties aux Etats de l'Union européenne, c'est au regard de leurs faibles performances économiques. Le potentiel de croissance tourne autour de 1 % en Europe quand il demeure proche de 3 % aux Etats-Unis. Ces vingt dernières années, l'Europe a accumulé un retard qui prend tout son relief avec la crise. Ainsi, la productivité du travail était, en 2009, de 116 aux Etats-Unis quand elle était de 102 en Europe (base 100 en 2002). Au rythme actuel, selon l'économiste Robert Fogel, la production européenne pourrait représenter moins de 5 % de la production mondiale en 2040 contre 21 % en 2009. D'ici 30 ans, les Etats-Unis pèseront trois fois le poids de l'Europe tout en étant deux fois plus petits que la Chine. La faiblesse européenne est nette en ce qui concerne la recherche développement (45 chercheurs pour 10 000 emplois en France contre 80 aux Etats-Unis, 40 brevets triadiques par million d'habitants contre 115 au Japon) à laquelle s'ajoute le vieillissement rapide de la population active. Certes, en économie, rien n'est certain même pas la chronique d'un déclin annoncé. A nous de faire mentir les oiseaux de mauvais augure...

Juillet 2010—N°48

L'Actualité

La France taxe plus le capital que ses partenaires, comme quoi il ne faut pas toujours croire les rumeurs !

En 2008, le taux d'imposition du capital a atteint en France 38,8 % (recettes fiscales cumulées en pourcentage de la base d'imposition) contre une moyenne de 26,1 % au sein de la zone euro ou de 27,2 % au sein de l'Union européenne à 27. La France arrive en troisième position derrière le Royaume-Uni (45,9 %) et le Danemark (43,1 %). La charge fiscale globale représentait 39,3 % du PIB au sein de l'Union européenne contre 39,7 % en 2007. Ce ratio était supérieur à 40 % en 2000. La pression fiscale européenne est supérieure d'un tiers à celles des Etats-Unis et du Japon. La France avec une pression fiscale de 42,8 % du PIB se situe dans le peloton de tête juste derrière le Danemark (48,2 %), la Suède (47,1 %), la Belgique (44,3 %) et la Finlande (43,1 %). Les prélèvements obligatoires s'élevaient à 39,3 % du PIB en Allemagne et à 37,3 % du PIB au Royaume-Uni. En matière de pression fiscale sur le travail, la France est 7 points au-dessus de la moyenne communautaire quand elle est en-dessous de 2 points en ce qui concerne la taxation de la consommation. De là à augmenter la TVA... (sources Eurostats – juin 2010).

L'entrechoquement des temps

L'épargne devrait vivre au rythme de l'allongement de la durée de la vie et du vieillissement de la population mais c'est malheureusement l'inverse qui arrive. Ces dernières années, le court terme l'a souvent emporté sur le long terme. La multiplication des bulles spéculatives, les injections massives de liquidités, les exigences de retour rapide sur investissement ont contribué à raccourcir l'horizon des placements. Par ailleurs, le vieillissement favorise les placements sans risque. L'épargne de long terme a-t-elle encore un avenir ? Que ce soit Paris Europlace, la Fédération Française des Sociétés d'Assurances, nombreux sont ceux qui militent pour une modification de la réglementation. Favoriser l'épargne longue passe sans nul doute par le développement de l'épargne retraite qui est marginale en France, moins de 5 % des prestations retraite, 8 % du PIB en encours contre 20 % en moyenne au sein de l'OCDE.

« Retraites-Chapeaux » taxées une fois de plus

Depuis 2010, les prélèvements sociaux ont été doublés sur les « retraites-chapeaux ». Pour 2011, une contribution salariale sera de 14 % créée s'ajoutant à la CSG, à la CRDS et à la cotisation maladie. L'abattement de 1000 euros pour la contribution employeur sur la rente sera supprimé. Il est à noter que les dispositions fiscales accompagnant la réforme des retraites n'ont pas été encore publiées et le seront dans le cadre du projet de loi de finances pour 2011. D'ici-là de nouvelles surprises sont possibles...





LE CERCLE DES EPARGNANTS

En Bref

La retraite en Chine, un vrai casse-tête

Le nombre des plus de 65 ans triplera d'ici 2040. La population active devrait commencer à se contracter d'ici 2015 ; en France, cela ne devrait intervenir qu'après 2035. Avec le desserrement des liens familiaux, l'urbanisation et l'allongement de la durée de la vie, la question des retraites a de quoi préoccuper plusieurs gouvernements chinois. A notre différence, la Chine dispose d'importants fonds de réserve alimentés par les excédents commerciaux.

Viellissement, à chacun son rythme

La population française aura vieilli de 7 ans du début du siècle à 2040, soit un peu moins vite que les Allemands (11 ans) et le Japon (13 ans).

Métiers comportant le plus de seniors

40 % des dirigeants d'entreprise et des médecins ont plus de 55 ans. Plus du tiers des cadres de l'assurance et de la banque sont également dans ce cas. 37 % des cadres de la fonction publique ont plus de 55 ans et 43 % des employés de maison également. A l'opposé, seulement 14 % des ingénieurs de l'informatique sont des seniors.

Suppression du crédit d'impôt

Le crédit d'impôt égal à 50 % du montant des dividendes était plafonné à 115 euros pour un célibataire et à 230 euros pour un couple. Sa suppression qui devrait rapporter 645 millions d'euros en 2010 et 800 millions d'euros en 2020 permettra de financer le Fonds de Solidarité Vieillesse. En revanche, l'abattement proportionnel (40 %) et l'abattement forfaitaire (1 525 euros pour un célibataire et 3050 euros pour un couple) demeurent applicables.

Seniors et alors !

En matière d'emploi des seniors, il faut distinguer le taux d'activité, le taux d'emploi (qui correspond au premier moins le taux de chômage) et la tranche d'âge visée (les 55/64 ans, les 55/59 ans ou les plus de 59 ans...). Ainsi, le taux d'activité des 55/64 ans est de 41,5 % soit 8 points de moins que la moyenne de l'Union européenne. Ce taux progresse depuis une dizaine d'années en particulier en ce qui concerne les femmes (développement du temps partiel, des CDD et des emplois dans les services). La crise n'a pas entraîné de retrait du marché du travail. Entre 55 et 59 ans, la proportion d'inactifs progresse avec 35 % des hommes et 40 % des femmes. Fin 2009, plus de 550 000 seniors bénéficiaient d'une mesure de retrait d'activité. Le taux d'emploi reste de son côté stable autour de 38,9 % pour les 55/64 ans ; le taux est inférieur à 18 % pour les 60/64 ans. Les indépendants partent traditionnellement plus tardivement à la retraite. 75 % des TNS sont actifs entre 55 et 59 ans ; 40 % le sont encore entre 60 et 64 ans. 80 % des cadres supérieurs sont actifs entre 55 et 59 ans. Ce taux passe à 25 % entre 60 et 64 ans. La crise de 2008/2009 a eu un impact plus fort sur les seniors que les précédentes, néanmoins, leur taux d'exposition au chômage est plus faible que celui du reste de la population en raison des départs à la retraite et des mécanismes de retraite anticipée. Les seniors sont moins en situation de sous-emploi que les plus jeunes. En 2009, 2,6 % des 50/64 ans sont en sous-emploi contre 5,6 % pour la moyenne des actifs. En tenant compte de la structure démographique, le taux d'emploi des seniors s'est amélioré de 4 points depuis 2003. (source DARES juin 2010)

Sortie de crise ?

La crise de 2008/2009 n'est en rien comparable à celles que nous avons connues depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. De ce fait, il était illusoire de croire que le simple sauvetage de la sphère financière pouvait suffire pour revenir à la situation qui prévalait en 2007. L'onde de choc est telle que le taux de croissance potentiel des économies développées, et en premier lieu celui de la France, s'est affaissé. Si, avant crise, il était évalué pour la France à 2 %, il serait désormais inférieur à 1,8 % en raison du sous-investissement, de la diminution de la Recherche-Développement, du chômage et de l'impact de la dette publique. Pour compenser la destruction de richesses, 3 à 7 ans peuvent être nécessaires. Jusqu'à maintenant, la lecture de la crise a été influencée par celle de 1929 or même si certains symptômes sont identiques, les deux crises diffèrent du fait de la nature très différente des économies (en 1929, l'industrie devenait dominante ; aujourd'hui ce sont les services). Le nombre d'acteurs était réduit (Etats-Unis, l'Europe sans la Russie, un peu l'Amérique Latine). Aujourd'hui, les acteurs clefs se comptent par dizaines et l'Occident est en passe de perdre le leadership. Utiliser de vieilles recettes tout comme commettre les mêmes erreurs ne peuvent pas être considérés comme des solutions. La première crise du 21^{ème} attend son nouveau Keynes et du fait que nous sommes entrés dans l'ère des réseaux elle attend les équipes capables d'élaborer de nouveaux paradigmes économiques.